



Revue de la presse arménienne du 3 juin 2021

MDD: Bakou tente d'accuser Erevan d'aggraver la situation/ Le Ministère arménien de la Défense a réagi à la déclaration du Ministère azéri de la Défense selon laquelle 40 militaires arméniens auraient franchi la frontière, mais les forces armées azerbaïdjanaises les auraient obligés à se retirer sur leurs positions initiales. Le Ministère arménien de la Défense affirme que ses forces armées n'ont pas franchi la frontière avec l'Azerbaïdjan, ni le 1^{er} juin, ni les jours précédents, et que toutes les allégations contraires sont de la désinformation. « *Il est évident que ces fausses informations sont utilisées par les dirigeants militaires et politiques de l'Azerbaïdjan afin de donner l'impression à la communauté internationale que les forces armées arméniennes tentent d'aggraver la situation à la frontière arméno-azerbaïdjanaise et d'une certaine manière de « compenser » les infiltrations sur le territoire arménien* » a déclaré le Ministère arménien.

Incident dans le Gegharkunik : deux militaires arméniens légèrement blessés/ Le Ministère de la Défense a confirmé que deux militaires arméniens ont été légèrement blessés dans un incident impliquant des soldats azerbaïdjanais dans la région de Gegharkunik. « *L'incident a impliqué des militaires arméniens et azerbaïdjanais. Aucune arme à feu n'a été utilisée au cours de l'incident. La situation a été rapidement résolue grâce aux efforts du commandement supérieur* » a déclaré le Ministère.

Une réunion trilatérale sur la situation aux frontières aurait eu lieu à Moscou/ La presse cite *RIA Novosti* selon les sources duquel des consultations trilatérales auraient eu lieu à Moscou avec la participation de représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Russie. Ils auraient discuté des moyens de désescalade dans certaines régions frontalières. Selon les sources du media, les parties auraient « *convenu de poursuivre leurs contacts de travail* ». Selon les sources de Joghovourd, des discussions trilatérales auraient eu lieu à Moscou sur la question des militaires capturés, notamment les 6 militaires capturés récemment (cf. [revue du 27 mai 2021](#)). Cependant aucune information sur l'évolution positive ou nouvelle dans la question n'est connue pour le moment.

Le scandale avec les corps des militaires continue/ Le chef de la branche d'Abovyan du Centre des sciences et pratiques médico-légales SNCO sous le ministère de la Santé d'Arménie a été licencié après l'histoire avec les restes des soldats tombés au Karabakh (cf. [revue du 1^{er} juin 2021](#), [revue du 2 juin 2021](#)). Deux autres employés de l'institution ont aussi été démis de leurs fonctions et le directeur du Centre a reçu une sévère réprimande. Le 2 juin un groupe de jeunes, pour la plupart des représentants du parti Dachnak, ont manifesté devant le Ministère de la Santé à Erevan, exigeant la démission de la Ministre, Anahit Avanesyan. Les manifestants estiment qu'après le scandale des restes des soldats tombés au combat au Karabakh, la Ministre doit partir. Les manifestants ont jeté des sacs plastiques sur le bâtiment du Ministère, en criant que ce n'étaient pas les combattants arméniens qui les méritaient, mais la Ministre en exercice. Les policiers ont arrêté quatre manifestants. Le soir, la Ministre Avanesyan a accordé une interview à la télévision publique pour déclarer que les forces politiques ne devaient pas faire de l'incident lié aux conditions de stockage des restes des soldats tombés « *un sujet de spéculation politique* ». Elle a aussi déclaré que des corps et des restes d'Azerbaïdjanais pourraient se trouver dans les morgues arméniennes, car plusieurs dizaines de corps ne peuvent pas être identifiés. Selon elle, son Ministère est en contact avec le CICR pour travailler avec l'Azerbaïdjan et si les corps sont azerbaïdjanais, en vertu du droit international, Erevan les remettra à Bakou. D'après la Ministre, une centaine de corps identifiés par l'ADN restent dans les morgues parce qu'ils n'ont pas encore été récupérés. En outre, certains parents refusent de se soumettre aux tests et la base de données reste incomplète. Il existe également des restes dont l'ADN ne peut être isolé. Nikol Pachinian a aussi commenté la situation disant que depuis 3 ans, le gouvernement investissait dans ce secteur et y installait de nouveaux équipements et on ne peut donc pas parler de négligence de la part des autorités. Selon lui, la Ministre de la santé ou d'autres dirigeants ne peuvent pas personnellement, chaque jour, faire le tour de chaque établissement et voir qui travaille, mais tous les responsables de ce qui s'est passé ont déjà été renvoyés. Pachinian a également déclaré que l'analyse de l'ADN des soldats tués au Karabakh était presque terminée, mais il existait des restes sur lesquels, même après plusieurs tentatives,

l'ADN n'a pas pu être isolé. L'Arménie s'est donc tournée vers des collègues étrangers pour obtenir une aide professionnelle.

Un homme est assassiné en plein jour dans le centre d'Erevan/ Un homme a été assassiné en plein jour dans le centre d'Erevan, devant le cinéma Moscou. Une affaire pénale a été ouverte pour meurtre et possession et port d'armes illégaux. Selon la presse, l'homme assassiné était l'agent de sécurité et chauffeur pour Rafael Mardoyan, un homme d'affaires de la région de Gegharkunik, connu sous le nom de « Kyavartsi Rafo » [Rafo de Kyavar], qui a des activités commerciales en Russie. D'après une théorie circulant dans la presse, il n'est pas exclu que la vraie cible était Mardoyan et son agent de sécurité a été tué par une balle rebondie de voiture blindée de Mardoyan. Selon une autre théorie circulant dans la presse, l'homme abattu faisait partie du cercle restreint de l'autorité criminelle Arthur Asatryan (Don Pipo) et son assassinat aurait des liens avec Asatryan. La presse rappelle que le 31 mai, le frère d'Asatryan a été tué à Etchmiadzine, et le 5 mai, l'un de ses gardes, Razmik Soghoyan, a aussi été tué.

L'opposition parlementaire accuse les autorités pour le chaos dans le pays/ Naira Zohrabian, du groupe parlementaire « Arménie prospère » a accusé les autorités d'examiner des lois non pertinentes comme la loi « sur le transport routier » alors qu'une confusion totale règne dans le pays. « *Il est temps pour nous de sortir de la réalité virtuelle et de revenir à la réalité objective. Nous devons discuter de la façon dont les restes de nos héros, enveloppés dans des sacs, sont éparpillés sur le sol comme des sacs de pommes de terre et transportés d'une morgue à l'autre* » a déclaré Zohrabian. Elle ne comprend pas comment il se fait que seuls un infirmier et le chef du service de la morgue soient poursuivis pour une négligence aussi flagrante. « *On nous dit que les restes de soldats azerbaïdjanais pourraient également se trouver parmi les restes. Pourrait-il s'avérer soudainement que les corps des Azerbaïdjanais ont été remis aux parents [arméniens], et qu'ils pleurent sans le savoir sur les tombes des soldats azerbaïdjanais ?* » s'est demandée Zohrabian. Le chef du parti d'opposition parlementaire, « Arménie lumineuse », Edmon Maroukian, a déclaré que les organes de l'administration publique de l'Arménie avaient plongé dans le chaos et le système étatique avait pratiquement cessé de fonctionner et les résultats de ce chaos se traduisaient, entre autres, par une série de meurtres très médiatisés. « *Nous voyons que le système de l'État ne fonctionne pas. Cela se manifeste dans différentes sphères et de différentes manières. Dans le domaine de la santé, il s'agit de l'histoire des restes de militaires morts, dans le domaine de l'application de la loi, il s'agit du meurtre d'un homme en plein jour dans le centre d'Erevan* » a déclaré Maroukian. Selon lui, de nombreuses agences gouvernementales et de nombreux fonctionnaires attendent les résultats des élections pour savoir comment agir et dans de telles conditions de confusion et d'inaction, tout peut arriver, y compris des meurtres.

L'ONU va fournir une aide financière de 230 millions de dollars à l'Arménie/ La presse rend compte de la signature de l'accord « Partenariat des Nations Unies pour le développement durable de l'Arménie 2021-2025 » dans le cadre l'ONU va fournir une aide financière de 230 millions de dollars à l'Arménie. Selon le communiqué du gouvernement, l'accord de partenariat est le document stratégique le plus important guidant le travail de toutes les entités des Nations Unies en Arménie au cours des cinq prochaines années. Il est le résultat de 14 mois de consultations avec le gouvernement arménien et d'autres partenaires nationaux, notamment des organisations de la société civile, des institutions financières internationales, des partenaires internationaux, le secteur privé, des universités et des ONG internationales.

Visite de Pachinian à Bruxelles/ Le Premier ministre arménien par intérim, Nikol Pachinian, en visite de travail à Bruxelles, a rencontré [le Président du Conseil européen](#), Charles Michel, et le [Premier ministre belge](#), Alexandre de Croo.

Pachinian et Michel ont discuté de la coopération entre l'Arménie et l'UE dans le cadre de l'accord de partenariat global et renforcé, notamment des activités et actions conjointes visant à faciliter les réformes institutionnelles en cours et le renforcement de la démocratie dans le pays. Pachinian a souligné que l'Arménie attachait une grande importance à la coopération active dans le cadre de la « Feuille de route » de l'accord, qui favorisera les réformes dans les domaines des valeurs démocratiques, de la protection des droits de l'homme, de la lutte contre la corruption, de l'État de droit et de l'administration publique, y compris la justice. Michel a indiqué que l'UE était prête à approfondir et à élargir le partenariat dans la mise en œuvre des priorités du gouvernement arménien. Parlant de la situation à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, Pachinian a souligné la nécessité pour les troupes azerbaïdjanaises de quitter le territoire souverain de l'Arménie. Il a informé Michel des efforts diplomatiques et des négociations en cours, ainsi que de sa proposition de résolution de la situation exprimée lors de la réunion du Conseil de sécurité du 27 mai 2021 (cf. [revue du 28 au 31 mai 2021](#)). Pachinian a déclaré que la communauté internationale devrait répondre de manière adéquate aux actions provocatrices de l'Azerbaïdjan en prenant des mesures pour assurer le rapatriement des prisonniers de guerre arméniens. Il a salué la résolution adoptée par le Parlement

européen, qui exhorte l'Azerbaïdjan à libérer tous les prisonniers de guerre arméniens immédiatement et sans conditions préalables. Le Président du Conseil européen a salué l'engagement de l'Arménie à trouver une solution politique et pacifique à l'impasse frontalière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et a exprimé la volonté de l'UE de soutenir ce processus.

Lors de l'entretien avec Croo, les interlocuteurs ont souligné l'importance du développement continu des relations politiques et économiques entre l'Arménie et la Belgique. Nikol Pachinian et Alexandre de Croo ont souligné l'intérêt des deux gouvernements pour l'élargissement des relations commerciales et économiques, des investissements, la mise en œuvre de projets communs dans divers secteurs de l'économie, ainsi que la promotion des réformes démocratiques en Arménie. Croo a noté qu'une visite en Arménie de la mission commerciale belge était prévue, qui examinerait les perspectives et les possibilités de développement des relations commerciales et d'investissement entre les deux pays. Cette visite est prévue pour marquer la célébration du 100^e anniversaire de la création de la communauté arménienne de Belgique. Les parties ont aussi souligné la nécessité du retrait de ces dernières du territoire souverain de l'Arménie et du règlement pacifique de la situation. Le Premier ministre belge a noté que les développements sont inquiétants et que la question est au centre de leur attention.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.